

Réunion du Conseil Municipal

Du 17 mai 2016 à 20 heures 30

L'an deux mille seize et le dix-sept mai l'assemblée régulièrement convoqué le 11 mai 2016, s'est réuni sous la présidence de Monique DELFAU, 1^{er} Adjoint.

Sont présents: Monique DELFAU, Jean-Pierre VAISSADE, Monique LOUVRIER, Christian LAURAIRE, Michel BOUDON, Thierry BRUNEL, Jean ALBARET, Lucien VAISSADE, Laurent CAYREL

Représenté: Marcel RIEUTORT par Monique LOUVRIER

Absent: Robert BOUDON

Secrétaire de séance: Monique LOUVRIER

Ordre du jour

- Déserte forestière : amélioration du chemin forestier du Cros vers le Moulin de La Combe
 - ✓ Demande de subventions
 - ✓ Choix du maître d'œuvre
- Affaires diverses

➤ Approbation du compte rendu de la séance précédente.

Les élus valident le compte rendu de la réunion du 26 avril 2016.

➤ Déserte forestière : amélioration du chemin forestier du Cros vers le Moulin de La Combe

- ✓ Demande de subventions

Les dossiers de demande de subventions devant être déposés avant le 29 juillet 2016, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur la suite à donner au projet d'amélioration du chemin forestier du Cros vers le Moulin de La Combe.

Lecture est faite des courriers qui seront envoyés aux propriétaires riverains.

Le conseil prend connaissance :

- du plan matérialisant le chemin à améliorer allant du Cros vers le moulin de La Combe avec une place de retournement à l'intersection des chemins de la Combe et de Moussy.
- Des courriers destinés aux propriétaires riverains.

Le conseil après délibération :

- valide le projet
- dit que l'entretien du chemin restera à la charge des riverains (courrier à modifier dans ce sens)
- suggère de faire supporter aux propriétaires riverains les 20% restant à payer sur les travaux, au prorata des surfaces détenues.

(Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0)

✓ Choix du maître d'œuvre

Présentation des devis pour la maîtrise d'œuvre relative aux travaux d'amélioration de ce chemin. (Avant-projet sommaire, établissement du dossier de subvention, avant-projet détaillé, dossier de consultation d'entreprises, suivi des travaux, réception).

Mme Monique DELFAU demande au conseil de choisir le maître d'œuvre.

Le conseil municipal décide de retenir l'offre d'UNISYLVA qui présente l'offre économique la plus avantageuse soit 7% du montant H.T du coût réel des travaux.

(Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ **Affaires diverses**

- Le conseil est informé que les tilleuls des Mazes ont été élagués ;

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 10

Monique DELFAU,
1^{er} Adjoint,

Robert BOUDON
(Absent)

Jean-Pierre VAISSADE

Monique LOUVRIER

Christian LAURAIRE

Michel BOUDON

Thierry BRUNEL

Jean ALBARET

Marcel RIEUTORT
(Absent)

Lucien VAISSADE

Laurent CAYREL